

Le 4 novembre 2009

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## **Après la défenseure des enfants, la Halde remise en cause ?**

### **Pour réduire le déficit de la France, diminuons les droits des personnes !**

Alors qu'un amendement de messieurs Maillé et Briand au projet de loi de finances 2010 propose de diminuer le budget de la Halde (Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité) de 20%, l'APF s'indigne de cette attaque en règle contre un dispositif de défense des droits des personnes !

**Après la défenseure des enfants, la Halde ? Pour réduire le déficit de la France, doit-on s'en prendre aux dispositifs de protection et de défense des droits ?**

Sous prétexte d'un travail de mauvaise qualité et d'un train de vie indécent, deux députés, messieurs Maillé et Briand, proposent de réduire de 20% le budget de la Halde.

L'APF tient à contester fermement leur analyse du travail de cette autorité.

Véritable avancée en matière de défense des droits, la Halde mène depuis 2005 des travaux d'intérêt public !

Des testings aux préconisations sur les manuels scolaires, en passant par les rapports sur les types de discrimination, la Halde brosse chaque année un tableau de la situation des discriminations en France.

Elle aide également des milliers de particuliers à défendre leurs droits.

Et elle accompagne les associations dans cette démarche hautement légitime et juste !

Composée d'un personnel compétent et vraisemblablement débordé par les demandes – d'où son utilité ! -, la Halde est indispensable dans le paysage de la défense des droits en France et doit pouvoir avoir les moyens de travailler !

Et si l'on veut se questionner sur son budget de fonctionnement, peut-être faudrait-il d'abord et avant tout faire le bilan de toutes les institutions qui ont des locaux spacieux...

Après la défenseure des enfants, on s'en prend à la Halde donc ?

**Peut-être ne veut-on pas voir la réalité en face en matière de discriminations et d'inégalités en France ?**

**A l'heure où s'ouvre le grand débat sur l'identité nationale, ce genre d'amendement et l'argumentaire présenté ne sont pas de bon augure...**

**Proposition d'amendement ci-jointe**

**Contacts :**

Sylvaine Séré de Rivières : 01 40 78 69 60 – 06 07 40 16 65

Evelyne Weymann : 01 40 78 56 59 - 06 89 74 97 37